

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	48 (1919)
Heft:	19
Rubrik:	Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la révolution. Malgré tous ces préparatifs, la grève n'eut heureusement pas de succès en Suisse. Dans notre pays, le patriotisme, appuyé sur une solide conception chrétienne, fut comme une ligne infranchissable, contre laquelle vinrent se briser les efforts de l'anarchie.

La grève a échoué en Suisse grâce à la présence des troupes qui furent promptement mobilisées. Ce sont les soldats fribourgeois qui ont eu l'honneur d'être mis sur pied les premiers. Le régiment fribourgeois a rempli courageusement et patriotiquement sa tâche. Les uns après les autres nos soldats sont tombés, hélas ! quelques-uns pour ne plus se relever. Nos braves miliciens ont souffert sans jamais se plaindre ! Ils ont attendu la mort avec résignation et rendu leur belle âme à Dieu purifiée par le sacrifice. Ah ! si quelques-uns de ces socialistes de l'extrême gauche avaient vu ces drames sublimes, ils auraient peut-être été touchés de la mort glorieuse du brave soldat sur l'autel de la Patrie ! Au contraire, ils n'ont trouvé qu'une monstrueuse injure à adresser à ceux qui sont morts pour la liberté : « La grippe venge les travailleurs. » Gardons dans nos cœurs le souvenir d'une telle infamie et que cette injure demeure le spectre révoltant de l'anarchiste bolchéviste qui l'a osé prononcer et écrire.

Aujourd'hui notre pays est encore divisé, déchiré moralement, infecté par le perfide poison. Qu'adviendra-t-il de notre Suisse ? Verra-t-elle peut-être couler son propre sang ? Pleurera-t-elle bientôt le deuil de ses enfants s'entr'égorgéant ? Dieu le sait et qu'il daigne nous préserver de ces horreurs. Voilà les tristes conséquences qu'a amenées la grève générale en Suisse. Espérons que pareil désastre ne se reproduira pas. Nous demandons au Conseil fédéral qu'il punisse sévèrement les fauteurs de la grève, responsables de la mort de nos soldats. Nous demandons aussi au Conseil fédéral qu'il épure notre sol en expulsant sans pitié toute cette bande d'anarchistes révolutionnaires qui ne rêvent que guerre et dévastation et qui ont menacé de livrer notre pays à l'anarchie. Nous adressons un chaleureux merci à ceux qui se sont levés pour sauver le pays en danger en défendant énergiquement les droits et la liberté de chacun.

STEUBY Etienne.

Torny-le-Grand, 21 février 1919.

PARTIE PRATIQUE

Exercices de composition

d'après le programme du degré moyen 1919-1920

1. Pourquoi j'aime Dieu (selon chap. Dieu notre créateur).

Je connais le bon Dieu parce qu'Il nous a tirés du néant et c'est aussi Lui qui a créé la terre que nous habitons.

Pour me sauver, Jésus s'est fait petit enfant. Il est né dans une pauvre étable, à Bethléem. Plus tard, Il est mort sur la croix pour nous. C'est Lui aussi qui m'a donné de bons parents. Il a enrichi notre patrie de belles montagnes, de grandes et petites rivières, de prairies fertiles, de profondes vallées qui frappent nos regards. Puisque Dieu a fait de si belles choses et a tant souffert pour moi,

je dois donc l'aimer de tout mon cœur. Pour lui faire plaisir, je dois obéir à mes parents, ne pas chicaner mes frères et sœurs, bien prier. Chaque dimanche, j'assiste à la messe et aux vêpres, et autant que possible, je vais communier.

En pensant à tout ce que Dieu a fait pour moi, je me dis : « Doux Cœur de Jésus, faites que je vous aime de plus en plus. »

2. Une petite fille pieuse (selon chap. Un enfant pieux).

Je connais une petite fille très pieuse. Elle se nomme Maria. Elle est au pensionnat de la Providence. Tous les dimanches, elle assiste avec dévotion à la messe et aux vêpres. Elle communie très souvent. Depuis sa première communion, elle prie les yeux constamment baissés. Il ne lui suffit pas de s'adresser à Dieu le matin et le soir ; elle offre souvent à son Créateur les petites actions de sa journée. Avant d'aller se coucher, elle se met à genoux au pied de son lit et fait une courte mais fervente prière. Elle est un modèle pour toutes ses compagnes. Ses parents l'aiment beaucoup. Ses maîtresses sont très contentes d'elle.

Le bon Dieu bénit les enfants pieux. Je veux donc imiter Maria.

3. Nos poules (selon chap. La poule).

A côté de notre maison, nous avons un poulailler, dans lequel se trouvent nos poules.

Nous avons huit poules et un coq ; cinq d'entre elles ont une année et demie et les trois autres ont environ six mois. Ces dernières sont des poussines. Le coq est le roi de la basse-cour. Il est le réveil-matin de la maison. J'aime à voir nos poules picoter le grain que je leur apporte et l'herbe qu'elles trouvent au bord de la palissade. Lorsque je m'approche d'elles, elles accourent sans craindre ma présence.

Nos poules sont des oiseaux domestiques. Leurs plumes sont de couleurs variées. Elles se nourrissent de pain, d'herbe, de son et de grains. On les appelle granivores. Elles grattent la terre pour trouver des vers. Elles dorment perchées sur un juchoir. Nos poules nous donnent des œufs qui constituent une excellente nourriture. Elles donnent de la vie et de l'agrément aux alentours de notre demeure.

4. Le canard et le pigeon (selon chap. s'y rapportant).

Le canard et le pigeon sont tous deux des oiseaux domestiques. Le bec du canard est long et plat, tandis que celui du pigeon est court et voûté. Le premier a les doigts des pattes réunis par une membrane. Le pigeon a les doigts libres.

Sur terre, le canard a une démarche gauche. Mais sur l'eau il nage avec élégance. On le voit sur les étangs, les ruisseaux et les rivières. Le pigeon vit dans le colombier ou pigeonnier.

La cane est la femelle du canard. Les petits s'appellent canetons. La femelle du pigeon se nomme colombe. Elle pond deux œufs à la fois. Les petits sont des pigeonnaux.

Je connais trois sortes de pigeons : le pigeon domestique, le ramier ou pigeon sauvage et le pigeon messager.

Le pigeon se nourrit de grains et d'eau. Il est donc granivore. Le canard mange aussi des vers, des insectes, de l'herbe et de petits poissons. La chair du canard et du pigeon est excellente. Le canard est beaucoup plus utile que le pigeon.

L'affection que les pigeons ont entre eux est proverbiale.

F. BARBEY.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Calcul : étude du mètre, après l'étude des 10 premiers nombres.

I. Matériel intuitif : le mètre en bois en 10 parties.

II. Introduction : Qu'est-ce que je montre ? Un mètre.

Description sommaire. Vous avez vu prendre des mesures. Nous allons apprendre à mesurer.

III. Travaux exécutés sous la direction et le contrôle du maître :

a) Mesurer des objets d'environ 1 m. : baguette, table, tableau, fenêtre, porte, carte de géographie.

b) Mesurer sur le plancher des longueurs de 2 à 10 m.

c) Mesurer des lignes horizontales et verticales, tracées au tableau noir.

d) Marquer sur le mur ou la paroi des hauteurs de 1, 2, 3 m.

e) Evaluer dans la salle et au dehors des hauteurs et des longueurs de 1 à 10 m. ; vérification.

f) Confier à la mémoire quelques longueurs types : 1, 2, 3 m.

Observation : Les élèves doivent arriver à se servir couramment du mètre.

IV. Applications orales :

a) **Problèmes** :

1. Un tuyau du poêle mesure 3 m. et un autre tuyau mesure 4 m. Combien de m. mesurent-ils ?

2. La longueur de la salle est de 8 m. et la largeur est de 6 m. Quelle est la différence ?

3. Une paroi mesure 3 m. de hauteur. Quelle est la hauteur de 2 parois ?

4. Deux cartes de géographie mesurent 4 m. de longueur. Combien mesure une carte ?

b) **Exercices** : les 4 opérations, selon les applications écrites.

V. Représentation écrite : Je vais vous apprendre à écrire les mesures que vous trouvez. J'écris et je lis : 1 m., 4 m., 10 m. Je fais écrire quelques nombres sous dictée et résoudre au tableau 1 ou 2 exercices de chaque opération.

VI. Applications orales :

1.

2.

3.

4.

3 m. + 2 m. =	3 m. — 2 m. =	2 × 2 m. =	2 m. : 2 m. =
2 m. + 4 m. =	6 m. — 4 m. =	6 × 1 m. =	6 m. : 2 m. =
5 m. + 1 m. =	8 m. — 5 m. =	3 × 3 m. =	10 m. : 2 m. =
6 m. + 3 m. =	6 m. — 2 m. =	4 × 2 m. =	4 m. : 2 m. =
4 m. + 4 m. =	9 m. — 4 m. =	2 × 3 m. =	8 m. : 2 m. =
5 m. + 3 m. =	10 m. — 6 m. =	1 × 4 m. =	6 m. : 3 m. =
8 m. + 2 m. =	8 m. — 4 m. =	2 × 5 m. =	9 m. : 3 m. =
3 m. + 7 m. =	9 m. — 2 m. =	2 × 4 m. =	3 m. : 3 m. =

5.

$$\begin{array}{l} 1 \text{ m.} + \dots \text{ m.} = 6 \text{ m.} \\ 2 \text{ m.} + \dots \text{ m.} = 7 \text{ m.} \\ 3 \text{ m.} + \dots \text{ m.} = 10 \text{ m.} \\ 9 \text{ m.} + \dots \text{ m.} = 10 \text{ m.} \\ 4 \text{ m.} - \dots \text{ m.} = 2 \text{ m.} \\ 7 \text{ m.} - \dots \text{ m.} = 4 \text{ m.} \\ 9 \text{ m.} - \dots \text{ m.} = 5 \text{ m.} \\ 10 \text{ m.} - \dots \text{ m.} = 4 \text{ m.} \end{array}$$

6.

$$\begin{array}{l} 3 \text{ m.} + 5 \text{ m.} + 2 \text{ m.} = \\ 4 \text{ m.} + 3 \text{ m.} - 5 \text{ m.} = \\ 8 \text{ m.} - 4 \text{ m.} + 3 \text{ m.} = \\ 10 \text{ m.} - 3 \text{ m.} - 4 \text{ m.} = \\ 2 \times 2 \text{ m.} + 5 \text{ m.} = \\ 3 \times 3 \text{ m.} - 4 \text{ m.} = \\ 6 \text{ m.} : 2 + 4 \text{ m.} = \\ 10 \text{ m.} : 2 - 3 \text{ m.} = \end{array}$$

Ces exercices se font oralement et par écrit, en plusieurs leçons. Ils peuvent être raccourcis ou allongés selon les besoins.

A. PERROTTET.

PETITE CORRESPONDANCE

Maintenant que la vie scolaire bat de nouveau son plein, nous allons reprendre l'échange de correspondances sur des questions d'ordre pratique et professionnel concernant l'enseignement. Dans ce but, les membres du corps enseignant sont instamment priés d'adresser leurs communications à la Rédaction de la partie pratique du *Bulletin*. Les questions comme les réponses seront l'objet d'une attention particulière et contribueront à donner de la vie et de l'intérêt à notre organe scolaire.

F. BARBEY.

Question N° 1. — Quels moyens préconisez-vous pour renforcer, à l'école primaire, la tendance vers l'éducation nationale ? Prière de les faire ressortir par quelques exemples tirés de chacune des trois branches formant le groupe de l'enseignement civique.

Poids et mesures

Ces jours derniers, on pouvait voir à la vitrine d'une librairie de Fribourg, un tableau des « Poids et Mesures » représentant les mesures usuelles. Etant donné que ce tableau n'est pas fait pour les écoles de la Suisse, je crois qu'il est nécessaire de mettre en garde les membres du corps enseignant qui auraient l'intention de se procurer un tableau de ce genre. Venant de Paris, ce tableau figure les mesures usuelles, telles qu'elles sont prescrites pour la France, elles ne sont pas en tout conformes à la loi fédérale sur les poids et mesures, ni aux arrêtés du Conseil fédéral. La chaîne d'arpenteur, le décamètre-ruban (chevillière), les mesures de capacité en fer-blanc, s'ils sont comme les représente ce tableau, ne peuvent pas être pointonnés chez nous. Ne sont pas admis non plus, en Suisse, ni les poids en godet qui rentrent les uns dans les autres, ni la balance de Roberval. Les journaux du pays n'ont-ils pas publié dernièrement